

Faune et flore

Claude VAUCHER

Dr ès sciences

Généralités

En préambule il faut rappeler que la Grande Cariçaie, considérée comme la dernière grande zone naturelle marécageuse de basse altitude en Suisse, a *une origine artificielle*. Elle résulte de l'exondement des grèves consécutif à la première correction des eaux du Jura qui a été réalisée entre 1868 et 1878.

La brusque diminution de niveau des lacs subjurassiens, de 2.7 mètres (niveau moyen), a exondé la beine de sable, issue de l'érosion des falaises de molasse, au pied desquelles la forêt s'est rapidement installée. La totalité de la surface émergée est d'environ 1600 ha. Le processus de colonisation par la végétation pionnière a entraîné la création d'une zone de végétation palustre, elle-même suivie par l'arrivée d'une faune correspondante. La première correction a cependant laissé une marge d'amplitude des niveaux d'eau (marnage) assez importante (3 mètres), avec de très basses eaux comme des crues spectaculaires dont la dernière eut lieu en 1955-56. Ce marnage influençait considérablement la colonisation végétale, en remplissant ou recréant des mares, en ralentissant l'établissement de la végétation climacique (forêt d'aulnes) qui est l'ultime étape de la végétalisation et *qui est un processus naturel*.

Les inconvénients des crues (inondations) et des étiages (navigation) ont amené la réalisation d'une deuxième correction des eaux jurassiennes (1962-1973). Elle a considérablement réduit l'amplitude du marnage (1.8 mètre), de sorte que la végétation s'est développée bien plus activement depuis une quarantaine d'années. Ce nouvel équilibre a également favorisé l'érosion lacustre, concentrant l'action des vagues sur des cotes altitudinales bien plus rapprochées qu'auparavant.

Situation actuelle

La Grande Cariçaie est actuellement dans une phase marquée d'atterrissement causé par la croissance accélérée de la végétation, dont la décomposition provoque un apport important de matières organiques et minérales. Il s'ensuit l'implantation d'une végétation modifiée qui s'appauvrit en espèces de marais et conduit à l'implantation de broussailles ligneuses et de boqueteaux de forêt de type alluviale. La transformation du milieu s'accompagne donc d'une perte des espèces typiques paludicoles, remplacées par des plantes plus banales. C'est le principal problème auquel est confrontée la gestion de la Grande Cariçaie. Conscients de ce fait, les responsables de la gestion de la Grande Cariçaie ont entrepris divers travaux, enrochements protecteurs des rives dans le Haut-Lac, creusement d'étangs et décapage de surfaces dans le marais à différents endroits, fauchage et enlèvement de la végétation palustre, débroussaillage de lisières, pour les mesures les plus importantes. Force est de constater que ces mesures, positives localement, ne sont pas réalisables à grande échelle et que l'évolution naturelle vers la forêt est inéluctablement en route.

Le deuxième problème des plus préoccupants est celui de l'érosion marquée des rives et le recul des roselières dans les secteurs les plus exposés aux vagues et aux vents dominants. Cette problématique figure en introduction d'une étude de l'EPFL : « Si des travaux d'envergure ne sont pas entrepris contre l'érosion, le lac rejoindra d'ici une centaine d'années

son rivage d'origine au pied des falaises de molasse.». En une centaine d'années, l'érosion des grèves a fait perdre environ 8 km² de marais.

Ce sont là les vraies menaces qui pèsent sur le milieu, bien avant les influences anthropogènes dans leur état actuel.

Flore

On a dénombré 511 espèces végétales dans la Grande Cariçaie et on estime leur nombre total à plus de 800. L'intérêt majeur est représenté par les espèces palustres dont cette région est l'un des derniers refuges. Les laïches (en latin *Carex*) abondent tant en diversité qu'en quantité. Notons au passage que l'influence anthropogène s'est manifestée dans la zone forestière du pied des falaises, avec une sylviculture basée sur des plantations de peuplier carolin dès 1881. D'abord longtemps artisanale, cette populiculture s'est organisée et intensifiée à partir de 1945, pour décliner ensuite dès 1970 et disparaître une décennie plus tard faute de réalité économique.

Faune

Pour la faune, l'abondance et la précision des données varient selon les groupes. Si les vertébrés ont été inventoriés avec précision, les invertébrés ne sont de loin pas tous étudiés, encore moins dénombrés. Le nombre d'espèces présentes est situé dans une fourchette de 10'000 à 16'000. Les oiseaux sont de loin les mieux connus : 326 espèces ont été observées et 135 nichent plus ou moins régulièrement depuis 1980. Parmi les autres vertébrés, on a recensé 14 espèces de batraciens et 49 de mammifères.

Impact des chalets et de leurs occupants

Si on met en rapport la surface des concessions accordées par les cantons de Vaud et de Fribourg (14 ha) avec la surface totale considérée, on constate que la surface dévolue aux habitations en représente le 0.88 %. La zone naturelle n'est donc pas sérieusement entamée, d'autant plus que l'impact sur le terrain environnant est très limité et contrôlé, avec des restrictions considérables concernant l'accès, la circulation, la navigation, les amarrages et autres pontons. Aucune construction ne s'est faite sans les autorisations nécessaires et tout abattage d'arbre a été dûment autorisé par les Services compétents. Les constructions, dont les plus anciennes datent du début des années 1920, ont toutes été établies sur la dune littorale, aucune dans le marais proprement dit. Elles sont donc concentrées sur cette étroite bande de terrain exposée à l'érosion lacustre. Pour s'en protéger, les propriétaires ont réalisé des empierrements de protection qui ont bénéficié à l'ensemble de la région en contenant le recul de la rive et en favorisant la fixation des roselières.

Les espèces végétales dont les botanistes relèvent le grand intérêt pour la biodiversité ne sont pas localisées au niveau des constructions. Elles occupent la zone marécageuse et la zone de transition avec la forêt. C'est là qu'abondent par exemple les orchidées. Les peuplements de laïches ne souffrent que d'une chose, c'est de l'assèchement progressif du marais et de la concurrence avec les broussailles et les boqueteaux de bouleaux, aulnes et genévriers qui prennent de plus en plus d'ampleur et remontent le niveau du sol, comme on peut le constater très facilement après le fauchage de la végétation.

L'évolution de la faune suit bien entendu celle de la flore et l'évolution récente du milieu marécageux. Les répercussions sont évidentes sur la présence et la nidification de certains oiseaux.

Le vanneau huppé et la bécassine des marais nichaient régulièrement jusqu'aux années 1970, ils ont fortement régressé ensuite pour n'être que des nicheurs exceptionnels et irréguliers de nos jours. Le déclin de la bécassine des marais en Europe est général, lié à la disparition des milieux favorables et à la pression de chasse. Avant son déclin des années 1970, la bécassine se reproduisait régulièrement au niveau des chalets de Champmartin, dans le marais humide et très ouvert. La présence humaine liée aux chalets ne la gênait en rien.

Les effectifs du vanneau huppé ont suivi la même tendance, les ornithologues relevant le même impact défavorable de l'atterrissement des marais qui est la cause évidente de son déclin dans la Grande Cariçaie. Une tendance identique s'observe chez les rallidés (râle d'eau, marouettes).

Au contraire, d'autres espèces sont des acquisitions récentes pour l'avifaune nidificatrice. La locustelle lusciniôïde et la mésange à moustache en sont deux exemples. La locustelle lusciniôïde a niché pour la première fois en Suisse en 1956 à l'embouchure de la Broye et s'est répandue ensuite dans la Grande Cariçaie, dans les grandes roselières : totalement à l'écart des constructions, cet oiseau discret s'est installé sans que les constructions ne lui causent aucun préjudice.

En expansion à travers l'Europe vers 1970, la mésange à moustache a niché avec certitude depuis 1976 dans la Grande Cariçaie. Ses populations ont subi d'importantes variations, dans lesquelles interviennent les crues et les hivers rigoureux. Ses fluctuations ne sont à l'évidence pas liées à la présence de chalets et de leurs occupants.

D'autres exemples pourraient être encore cités, à l'appui de la constatation que les espèces animales qui font la richesse de la Grande Cariçaie supportent sans inconvénient pour leurs populations la situation actuelle. Les fluctuations de population, la raréfaction des espèces des marais, ou au contraire la colonisation par des espèces dynamiques ne sont pas liées à la présence des vacanciers.

Pour certains animaux, les constructions offrent des gîtes, par exemple pour le harle bièvre, qui cache volontiers son nid sous des chalets. Le renard profite aussi de ce type d'abri.

Parmi les facteurs influant sur la nidification des oiseaux, il faut relever que les mesures destinées à contrer l'embroussaillage des marais peuvent avoir des effets inattendus et négatifs sur certaines espèces. C'est le cas de la locustelle tachetée, en forte diminution (chute de 200 couples à 18 de 1976 à 2002) dans la Grande Cariçaie, à propos de laquelle la Station ornithologique de Sempach relève que « les populations actuelles sont menacées par l'eutrophisation des prés à litière et des zones tampon ainsi que par les mesures prioritaires décidées lors de l'entretien des réserves naturelles et non conformes aux besoins de l'espèce, à savoir le fauchage annuel des roselières. »

La Grande Cariçaie est un site reconnu (OROEM) comme refuge des oiseaux d'eau. Elle joue un rôle très important en offrant aux hivernants repos et nourriture. Concentrés aux extrémités du lac, les secteurs les plus favorables ne sont pas touchés par les chalets, par ailleurs inoccupés à la saison concernée. En période de nidification, la présence de bateaux de plaisance et de petites embarcations ainsi que de baigneurs dans ou près des roselières, a été

reconnue comme néfaste aux espèces nicheuses, grèbe huppé en particulier. Cette situation s'est considérablement améliorée grâce aux restrictions de navigation et aux contrôles subséquents. Par ailleurs, l'origine de cette pression humaine est à rechercher principalement dans l'accroissement de la navigation de plaisance consécutive à la construction des grands ports à la fin du XXe siècle (Cudrefin-camping, Portalban, Chevroux, Estavayer) plus que parmi les occupants des chalets, qui contribuent comparativement très peu à l'extension de la navigation.

En résumé :

- ✓ L'intérêt biologique et paysager de la Grande Cariçaie n'est pas contestable. Il ne s'agit pas cependant d'un milieu d'origine naturelle puisqu'il résulte d'une intervention humaine majeure, à savoir la Première correction des eaux du Jura et qu'il a subi localement des modifications importantes (populiculture).
- ✓ Les chalets construits depuis le début des années 1920 n'ont pas empêché l'ensemble de la Grande Cariçaie d'évoluer en un milieu de très grande valeur. Rien ne permet d'établir que la situation serait encore plus favorable pour la nature sans les constructions et la présence humaine qui leur est associée. Aucun indice dans ce sens n'a d'ailleurs jamais été établi ni publié.
- ✓ L'emprise des constructions est totalement contrôlée et maintenue au niveau des années 1980. Les accès, les installations, la navigation et les activités nautiques sont limités, soumis à restrictions et à la surveillance des autorités concernées.
- ✓ L'érosion contenue au niveau des chalets grâce à leurs propriétaires est un véritable apport positif pour les zones concernées.
- ✓ Durant plus de 80 ans, on a vécu l'exemple d'une cohabitation entre nature et emprise humaine contrôlée.
- ✓ La disparition des constructions ne changerait absolument rien à l'évolution naturelle de la Grande Cariçaie.

Publications consultées

Riedo ; M. 1996. Etude et réalisation d'une base de données prototype pour la gestion de la Grande Cariçaie. EPFL, 98 pp.

Maumary, L., Vallotton, L. & P. Knaus. 2007. Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse de Sempach et Nos Oiseaux. 848 pp.

Sur Internet :

2010 Année de la biodiversité :

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/2010-lannee-de-la-biodiversite/la-grande-caricaie/>

Cahier de l'environnement No 372 :

<http://www.grande-caricaie.ch/spip/IMG/pdf/erosionofefp.pdf>

Grande Cariçaie :

<http://www.grande-caricaie.ch/spip/spip.php?rubrique58>

Journal des Grèves No 74 (2010) :

<http://www.grande-caricaie.ch/spip/IMG/pdf/JdG74.pdf>

Recherche dans la Grande Cariçaie, Faune :

http://www.grande-caricaie.ch/spip/IMG/pdf/rapport_EM05.pdf

Station ornithologique, Sempach :

http://www.vogelwarte.ch/home.php?lang=f&cap=projekte&subcap=afp&subsubcap=prioarten&titel=Priorit%E4tsart&file=4390_f.php

Tourbières-Info No 34 :

<http://www.pole-tourbieres.org/docs/TI34.pdf>

Meyrin, le 18 décembre 2010